



la force de l'union et de l'indépendance

Madame, Monsieur, Cher confrère,

Vous souhaitez savoir ce qu'est l'UNCTPI*, ce que cette association peut vous apporter. De nombreuses informations sont à votre disposition sur le site www.unectpi.com.

« La plus ancienne association de professionnels du diagnostic immobilier ».

Sachez que l'UNCTPI* (Union Nationale des Experts Certifiés et Techniciens en Parasitologie Immobilière et autres diagnostics techniques) n'est pas une entreprise commerciale, encore moins un franchiseur. UNECTPI* n'est pas non plus une enseigne. C'est une association loi 1901. Elle est la plus ancienne association de professionnels du diagnostic immobilier.

L'UNCTPI est née de la volonté de quelques pionniers tels Daniel MANSARD, Bruno BORTHURY, ... avec l'aide de Christophe COUSSE alors responsable formations au CESI. Les statuts ont été déposés en février 1999. Ces créateurs sont des professionnels en parasitologie immobilière. Très rapidement, l'UNCTPI s'est ouverte aux autres diagnostics pour devenir l'UNCTPI* (avec une astérisque pour « *et autres diagnostics techniques* »).

L'union, pour la force, d'une centaine d'indépendants :

L'association compte à ce jour une centaine de membres. Pour l'UNCTPI* il n'a pas été fait le choix d'une structure commerciale car notre profession d'expert et/ou technicien en diagnostics, contrôles et expertises immobilières n'est pas une activité commerciale mais une activité de profession libérale. Nous n'avons rien à vendre ; Nous apportons un service dans un respect de totale indépendance tant vis à vis de nos prescripteurs et de nos clients que de toute entreprise susceptible d'intervenir dans le cadre ou à la suite de nos prestations.

Des bénévoles à votre service :

Les responsables de l'UNCTPI* sont des professionnels du diagnostic immobilier. Ils exercent leurs responsabilités bénévolement ou quasi bénévolement :

- Joël CONFOULAN, Géomètre Expert en Gironde, Expert certifié CTBA, en est le président depuis décembre 2001 avec, pour vice-président, Henri MARQUIS, expert en Corse.
- Bernard LIROU, Expert immobilier, Expert en parasitologie immobilière, Technicien en diagnostics techniques immobiliers, est le Secrétaire Général. Il est assisté par une secrétaire adjointe (seule salariée de l'association).
- Franck BONNIN, expert dans les Bouches du Rhône, est le trésorier assisté par son adjoint Monsieur LAGOGUE Roland, expert en Indre et Loire.

Dans leur mission ces responsables sont aidés :

- Administrativement : par des Délégués régionaux
- Techniquement : par des commissions techniques (Parasitologie, autres diagnostics du DDT et mesurage, diagnostics et contrôles immobilier hors DDT), commission juridique, commission ACCORD (commission d'arbitrage).

.../...



UNI**N** N**A**TIONALE DES **E**XPERTS **C**ERTIFIES ET **T**ECHNICIENS EN **P**ARASITOLOGIE **I**MMOBILIERE *
* et autres diagnostics techniques

Secrétariat National : 16 avenue de Bordeaux - BP 73 - 33510 Andernos Les Bains
Tel : 05 56 26 25 25 / Fax : 05 56 82 50 43 / Mail : contact@unectpi.com / Site : <http://www.unectpi.com>

L'UNECTPI* intervient et organise votre profession pour vous !

L'UNECTPI* a pour mission d'encourager et animer le professionnalisme, le sérieux et la compétence de ses membres. Elle leur apporte, à moindre coût, voire gratuitement, toute l'assistance technique et juridique dont ils peuvent avoir besoin. Pour cela, l'UNECTPI* :

- Participe à des **rencontres dans les ministères et administrations** pour tenter de faire évoluer notre métier.
- Organise **des rencontres régionales** trois ou quatre fois par an. Elles nous permettent, à nous, professionnels besogneux, seuls sur le terrain, de nous rencontrer et d'échanger nos expériences (Utiliser les bonnes pour progresser et les mauvaises pour éviter les mêmes erreurs) ;
- Utilise des moyens modernes d'information :
 - o **Revue périodique d'information** « Le Cordonnet » qui remplace une revue plus ancienne .
 - o **Site internet** www.unectpi.com sur lequel chaque adhérent retrouve toutes les informations techniques et/ou juridiques et documents dont il peut avoir besoin (textes réglementaires, jurisprudence, informations et conseils pour la rédaction des rapports, librairie, revue de presse, ...) Toutes ces informations sont mises à jour plusieurs fois par mois - voire par semaine.
 - o **Notes d'information** par courriel aussi souvent que nécessaire.
- **Organise des formations** en partenariat avec des organismes de formation, en négociant des prix compétitifs.
- **Organise des réunions d'information** sur des points techniques ou juridiques de nos activités (nouveau 2006) ;
- **Prépare pour ses membres une assistance à la certification** de compétence même si, d'un autre côté, elle se bat sur plusieurs fronts pour tenter de faire renoncer l'Etat à son projet de certification à répétition (tous les trois ou cinq ans - soit six ou sept fois dans une vie professionnelle !...). A cet effet elle tente de rassembler autour d'elle (avec à ce jour un certain succès) le plus grand nombre possible d'organismes professionnels du diagnostic immobilier (la Confédération Française du Diagnostic Immobilier : CFDI).
- **Etudie et met à disposition de ses membres des documents** d'information, personnalisables, à l'intention de leurs clients et prescripteurs (affiches, triptyques,...) ;
- **Etudie, cette année 2006, un projet d'assurance en Responsabilité Civile Professionnelle** la mieux adaptée possible à nos métiers, à ses contraintes techniques, juridiques et consoméristes.

D'autres actions ou projets sont en cours. Le nombre et l'importance de ses actions seront bien sûr proportionnels au nombre de ses membres. Toutefois, l'UNECTPI* n'a pas une vocation expansionniste. Elle privilégie la compétence et le professionnalisme de ses membres. Mais si nous sommes plus nombreux nous pouvons agir encore mieux !

CONTACTEZ NOUS !

N'hésitez pas à vous rendre sur le site **www.unectpi.com**. Même si vous n'avez pas accès à la "zone adhérents", vous y trouverez de nombreuses informations.

Pour toute demande de renseignement complémentaire, Françoise, notre secrétaire adjointe, mettra toute sa gentillesse à votre disposition pour vous répondre. Vous pouvez la joindre par :

- téléphone : **05 56 26 25 25**
- courriel : **contact@unectpi.com**

Nous vous souhaitons bonne réception du présent courrier et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, cher confrère, nos cordiales salutations.

Joël CONFOULAN
Président

Bernard LIROU
Secrétaire Général



UNION NATIONALE DES EXPERTS CERTIFIES ET TECHNICIENS EN PARASITOLOGIE IMMOBILIERE *

* et autres diagnostics techniques

Secrétariat National : 16 avenue de Bordeaux - BP 73 - 33510 Andernos Les Bains

Tel : 05 56 26 25 25 / Fax : 05 56 82 50 43 / Mail : contact@unectpi.com / Site : <http://www.unectpi.com>